

CTSD du 15 mars 2021

Déclaration préliminaire de la FSU22

Monsieur Le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La FSU souhaite témoigner toute sa sympathie aux proches et à l'ensemble des collègues de la direction académique, qui ont été profondément touchés par le décès brutal de Madame Louise-Anne Gautier.

La rentrée se prépare avec un budget, qui n'est pas à la hauteur des enjeux de la situation exceptionnelle dans laquelle nous sommes, comme l'a démontré le groupe de travail en date du 12 mars. La rentrée 2021 va encore s'annoncer difficile dans le département. Les dotations insuffisantes vont dégrader la prise en charge des élèves avec un alourdissement des effectifs par division. De nombreux établissements scolaires vous ont alerté sur ce point comme les collèges de Callac, Loudéac, Coppens de Lannion, Plestin-les-Grèves et de Plouaret, Rostrenen, ainsi que les lycées de Dinan, Lannion, Lamballe et de St-Brieuc. La hausse du nombre d'élèves dans le département s'accompagne une fois de plus d'une diminution du nombre d'enseignants : 21 postes retirés dans le second degré public. Cela correspond à des choix politiques : 1883 postes supprimés à l'échelle nationale, dont 123 pour l'académie de Rennes. Ce n'est pas le volant d'heures supplémentaires imposées aux enseignants, censé compenser ces retraits d'emplois, qui va améliorer les conditions d'étude des élèves. Ce choix politique va au contraire peser lourdement sur les conditions d'exercice de la profession, alors que les collègues s'épuisent déjà au quotidien, dans un contexte difficile dont on ne perçoit pas pour l'heure l'issue. Il va aussi générer des mesures de cartes scolaires particulièrement injustes et des compléments de service incompréhensibles comme en Sciences- Physique aux lycées de Le Dantec, Pavié à Guingamp ou en Lettres modernes au lycée Savina de Tréguier. De même, ne pouvons que regretter la suppression de 5 postes de PLP dans notre département dont 2 postes occupés dans des disciplines professionnelles pour lesquelles il sera très compliqué pour les collègues concernés de retrouver une affectation proche de leur domicile.

Les établissements scolaires en zone rurale sont particulièrement impactés avec ce mode gestion qui diminue la présence effective d'enseignants sur ces territoires, qui se sentent alors abandonnés, c'est le cas du collège de Callac.

Nous rappelons qu'il est nécessaire de doter les établissements scolaires en heures-postes à la hauteur des besoins et de transformer un maximum d'HSA en heures-postes. Le constat est fait, que des BMP vont être réservés à l'implantation d'étudiants du M2 placés en responsabilité comme contractuels-alternants. Ce dispositif prive les TZR et les contractuels d'un certain nombre de supports tout en précarisant les étudiants. Ce dernier dispositif n'est qu'une facette de la réforme des concours, qui vise à fonder la formation sur la pratique, le compagnonnage et l'imitation plus que sur les compétences disciplinaires et les capacités réflexives.

Dans les LGT, l'application de la réforme en terminale s'accompagne de la fragilisation de disciplines en particulier scientifiques, comme les mathématiques et la SVT. Les options mathématiques expertes et mathématiques complémentaires seront-elles financées cette année à la hauteur des besoins ? Par ailleurs, la faiblesse de la marge accordée aux établissements impose des choix cornéliens, exacerbe la concurrence entre disciplines et ne permet pas de faire face au financement des besoins : options comme l'italien dans le département, l'Accompagnement Personnalisé, l'aide à l'orientation, cours à effectif réduit. La FSU est attachée à un baccalauréat composé d'épreuves nationales, anonymes et terminales. C'est ce cadre qui permet de garantir l'égalité des élèves devant cet examen. Or le contrôle continu et le grand oral risquent d'accentuer les inégalités entre les établissements, les élèves et les pressions diverses à l'encontre des enseignants tant l'enjeu de Parcoursup pèse.

Dans les LP, les effets dévastateurs de la réforme de la voie professionnelle s'ajoutent aux problèmes engendrés par la crise sanitaire. Alors qu'un grand nombre d'élèves a décroché pendant le confinement, la réduction des heures disciplinaires liée aux nouveaux dispositifs tels que la co-intervention et le chef d'œuvre accentue encore les difficultés des élèves.

La gestion de la crise sanitaire par le gouvernement demeure chaotique. Le ministère vient de publier un nouveau protocole sanitaire pour prendre en compte l'évolution de la circulation du virus et en particulier l'émergence des variants. Il s'agit de transcrire les recommandations des autorités de santé sans pouvoir les mettre en œuvre dans les établissements : le port du masque de type 1 tenant souvent lieu de « gestes barrières ». La possibilité ouverte aux lycées de recourir à un enseignement hybride a permis d'assurer la distance physique, mais la pression des parents d'élèves est parfois forte pour demander un retour à un 100 % en présentiel. Qu'en est-il de la situation des lycées dans le département ? La FSU demande toujours un cadrage national sur la mise en place des demi-groupes. Nombre de nos collègues, alors qu'ils sont en première ligne, nous ont fait part de leurs inquiétudes : ils attendent l'arrivée des tests dans les établissements et espèrent être vaccinés au plus vite. La FSU demande une communication plus transparente sur la réalité des cas positifs et des cas contacts dans les établissements scolaires.

Pour les salaires, ce n'est pas la soi-disant revalorisation indigente, laissant de côté les deux tiers des enseignants et négligeant les autres personnels, qui permettra d'améliorer le pouvoir d'achat en constante régression depuis 10 ans. La FSU exige un véritable plan d'urgence pour le Service Public d'Education avec des moyens à la hauteur des besoins pour une Ecole au service de la réussite de tous les élèves, une autre politique éducative et une revalorisation de l'ensemble des métiers et professions.

Avant de conclure, nous tenons à remercier les services de la direction académique pour les documents adressés dans un contexte douloureux.

La FSU vous remercie de votre attention.